



| | | |
|---|--|---|
|  | <p>Bureau d'information et de communication</p> <p>Place du Château 6 1014 Lausanne</p> <p>Communiqué du Grand Conseil et de la Télé</p> |  |
|---|--|---|

Les séances du Grand Conseil seront diffusées sur la Télé dès la rentrée

La Télé et le Grand Conseil ont trouvé un mode de collaboration permettant, dès la séance du 24 août 2010, la diffusion en direct des séances du Grand Conseil vaudois, sur la chaîne valdo-fribourgeoise. Parallèlement, les canaux de service des téléreseaux locaux continueront de diffuser les séances du Grand Conseil, qui sont aussi accessibles par internet.

Jusqu'en juin 2009, les débats du Grand Conseil vaudois étaient diffusés sur les télévisions locales, qui relayaient la production et la diffusion d'images de TVRL. Dès la rentrée 2009, le Grand Conseil a décidé de produire les images et de diffuser les séances sur les canaux de service d'un certain nombre de téléreseaux vaudois. De plus, le Bureau a mandaté la même société, chargée de la régie et de la production d'images, pour développer une diffusion en direct sur internet, où les séances précédentes sont également accessibles.

La Télé et le Grand Conseil vaudois ont envisagé dès le printemps 2010 une collaboration et une diffusion des séances en direct. Ce rapprochement se concrétisera, dès le 24 août 2010, par la diffusion des séances en direct sur la Télé. Une nouveauté technique sera proposée, en ce sens que, pour favoriser la compréhension, le point de l'ordre du jour en cours sera affiché à l'écran, de même que les points suivants de l'ordre du jour.

D'autres innovations, également élaborées avec la préoccupation de la lisibilité et de la compréhension de l'action du Grand Conseil, devraient être mises en œuvre avant la fin de l'année, puis en 2011.

Deux précisions :

- les canaux de service des téléreseaux locaux qui le proposaient déjà continueront la diffusion des séances du Grand Conseil ;
- le site internet du Grand Conseil permettra de trouver, dès le lendemain de la séance au plus tard, sur les archives, un accès direct à chaque point de l'ordre du jour (chapitrage). De plus, le site internet du Grand Conseil permet d'accéder en ligne à tous les points traités par les députés.

Le Bureau du Grand Conseil et la Télé se réjouissent de cette collaboration, qui favorise l'accès des citoyens aux débats politiques et contribue à la transparence de l'activité du Législatif cantonal.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 août 2010

Renseignements : **Mme Claudine Wyssa, Présidente du Grand Conseil vaudois, 079 425 17 78**
M. Christophe Rasch, Directeur de la Télé, 079 214 33 36
M. Olivier Rapin, secrétaire général du Grand Conseil vaudois, 021 316 05 00